



ASSISTANT SOCIAL - PSYPA - CDI ou Mutation - 100% - Immédiat

Caractéristiques du poste

Type de contrat : **CDI ou Mutation, Immédiat**

Modalité : **Temps plein**

Pôle d'affectation : **PSYPA**

Lieu : **BRON**

 **POSTULER**

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade : Assistant Socio-Educatif

Emploi : Assistant Socio-Educatif

Métier : Assistant Social

% Temps : 100%

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'Assistant socio-éducatif est placé sous l'autorité du directeur du service social de l'établissement.

Il est placé sous l'autorité fonctionnelle des médecins psychiatres responsables des deux unités de soin.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l'alcool sur les lieux et pendant les heures de travail.

3. AMPLITUDE HORAIRE - HORAIRES - CYCLE

Temps de travail : 100%

Cycle hebdomadaire : 38h20 avec repos fixes

Amplitude horaire : 9h/19h

Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, sauf nécessité de service

Conges pris dans le respect de l'organisation du service

Disponibilité pour s'inscrire dans des actions ponctuelles en dehors du cadre fixé

(Interventions, réunions, actions de formation, congrès)

4. AFFECTATION

Pôle : Psychiatrie de la Personne Agée

Structure interne : 69Z25

Unités de soins : Soins psychiatriques Intersectoriels à Domicile et Equipe mobile de Psychiatrie Personne Agée

Unités fonctionnelles : 2341 - 1996

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Pôle de Psychiatrie de la Personne Agée (pôle PSYPA) est composé de trois structures internes et accueille des patients présentant des symptômes psychiatriques en lien avec l'avancée en âge, symptômes traversant l'intégralité de la nosographie psychiatrique de l'adulte. Il couvre l'ensemble des secteurs du CH Le Vinatier.

Les critères d'indication de prise en charge pour une évaluation ou une hospitalisation sont les suivants : patients de plus de 65 ans présentant une première décompensation psychiatrique et/ou ne bénéficiant plus de suivi depuis plus de 5 ans par les équipes de psychiatrie de l'adulte de l'hôpital.

Ce critère délimitant la frontière d'indication de prise en charge, le pôle reste concerné par tous les patients âgés, y compris ceux référés aux unités des pôles adultes du CH le Vinatier et peut proposer son soutien spécialisé aux équipes de psychiatrie de l'adulte.

Service intra-hospitalier Z98 :

Il comprend trois unités d'hospitalisation temps plein de court séjour d'une capacité temporairement réduite à 18 lits + une chambre d'apaisement chacune, depuis le 02/11/2020, en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

- L'unité Renoir : Elle accueille les patients résidant dans les arrondissements et communes suivants : 1er, 2eme, 4eme, 5eme arrondissements, Caluire, Fontaines sur Saône, Fontaines Saint Martin, Cailloux sur Fontaine, Rillieux, Sathonay, Neuville, Genay, Rochetaille et Vaulx-en-Velin.

- L'unité Sisley : Elle accueille les patients résidant sur les arrondissements suivants : 3eme, 6eme, 8eme arrondissements de Lyon.

- L'unité Gauguin : Elle accueille les patients résidant dans les communes suivantes : Villeurbanne, Bron, Décines Charpieu, Meyzieu, Chassieu, Genas, Jonage, Jons, Pusignan, Saint-Bonnet de Mure, Saint-Laurent de Mure, Colombier-Saugnieu.

A ces 18 lits, s'ajoute dans chaque unité une place d'hôpital de jour. Une place d'hôpital de nuit est également mobilisable sur l'ensemble des trois unités.

Ces trois unités sont complétées par un dispositif dédié à la recherche, l'évaluation et la réhabilitation, en cours de co-construction par l'équipe pluriprofessionnelle.

Service ambulatoire Z55 :

Composé de 6 CMP / CATTP Psychiatrie de la personne âgée répartis sur l'ensemble des secteurs du territoire

concerné par le Pôle.

- > CMP, CATTP PA PERSOZ, 23 rue PERSOZ 69100 Villeurbanne
- > CMP, CATTP PA THERRAS, 9, rue M.THERRAS, 69150 Décines
- > CMP, CATTP PA QUADRILLE, 19 rue J.AURIOL, 69008 Lyon
- > CMP, CATTP PA P.PLANTEES, 6 rue des P.PLANTEES 69001 Lyon
- > CMP, CATTP PA PRESQU'ILE, 10 cours de Verdun ,69002 Lyon
- > CMP, CATTP PA LES MERCIERES, 109 rue des MERCIERES, 69140 Rillieux la Pape
- > Antenne CMP PA Vaulx en Velin, 25 rue J.ROMAIN, 69120 Vaulx en Velin.

Les CMP sont des lieux où sont exprimées les demandes de soins et où vont s'organiser les différentes actions de soins en équipe pluri professionnelle concernant les pathologies psychiatriques du sujet âgé.

L'ensemble des structures des secteurs sont amené à intervenir, dans les lieux de vie des personnes suivies, ainsi que dans les différents espaces liés au travail de réseau et de partenariat.

Les CATTP visent à maintenir ou à favoriser l'autonomie des patients par des actions de soutien et de thérapie de groupes.

Service transversal Z25 :

Situé au 98 rue Boileau dans le 6emeArrondissement de Lyon.

Il comprend trois dispositifs de soins :

Le Centre de Guidance Familiale de la personne âgée :

Structure de soins inter hospitalière (CH St Cyr au Mont d'Or, CH St Jean de Dieu, Hospices Civils de Lyon et CH Le Vinatier).

Le CDG a pour mission d'accueillir et de soulager la souffrance psychique de familles en crise a l'occasion de la perte d'autonomie et de la maladie d'un parent âgé. Elle intervient sur l'ensemble du département du RHONE.

L'Equipe Mobile de psychiatrie personne âgée (EMΨPA) :

L'EMΨPA est issue de la réponse conjointe du CH le Vinatier et des HCL (service de gériatrie du pavillon K à HEH) à un appel à projet ARS daté de 2013. L'équipe mobile propose une évaluation à domicile pour des patients présentant des troubles psychiatriques (avec ou sans altération cognitive) inconnus de leur secteur de référence ou en rupture de suivi prolongée. Ce dispositif s'adresse aux patients :

o Pour lesquels l'accès au soin "classique" n'est pas possible dans un premier temps : réticence, demande de soin inexistante, difficultés de déplacement, grand isolement ou précarité.

o Devant un tableau d'intrication de troubles somatiques et psychiatriques nécessitant une évaluation conjointe avec une équipe mobile de gériatrie. Ce type d'évaluation globale et interdisciplinaire est rendu possible par des liens de collaboration étroits avec les équipes mobiles de gériatrie des HCL et de Fourvière, tissés depuis plusieurs années.

A l'issue de l'évaluation, des préconisations sont adressées au médecin traitant, avec orientation vers un dispositif de soin adapté si la situation le nécessite (CMP, HDJ, consultation mémoire, libéral....).

L'objectif est de limiter le recours à l'hospitalisation par un soutien au réseau primaire de soin; les médecins généralistes, les infirmières libérales, les établissements médico-sociaux.

Il s'agit par ailleurs de programmer les hospitalisations qui s'avèreraient nécessaires afin d'éviter autant que possible un passage aux urgences.

Unité de Soins Psychiatriques Intersectoriels à Domicile (SPID)

L'unité SPID est une structure de soin extrahospitalière intervenant à domicile ou ailleurs, dans l'environnement de la personne. Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire.

La base de l'équipe est située sur le service transversal 98 rue Boileau 69006 Lyon.

L'offre de soin psychiatrique s'adresse aux patients des secteurs couverts par le Pôle PSY PA.

Les modalités de prise en charge à domicile prévoient des soins intensifs et des soins d'évaluations sur une période d'un mois renouvelable deux fois.

L'équipe de soin ambulatoire assure une activité clinique :

- o centrée sur de crise
- o dans la cité, centrée sur le domicile
- o « sur mesure », d'intensité graduée en fonction de la sévérité et de l'évolution de la crise psychique.
- o Réactive, ajustée « en temps réel » aux besoins de l'utilisateur et des structures de secteur
- o prenant en compte les familles et le réseau d'acteurs professionnels impliqués dans la situation

Elle s'adresse prioritairement aux situations complexes et vise à :

- o raccourcir les délais de prise en charge à travers une meilleure acceptabilité du soin à domicile
- o réduire le risque de longue évolution et de chronicité
- o raccourcir ou prévenir une hospitalisation complète, la préparer si nécessaire
- o favoriser le maintien et le développement de l'autonomie à domicile
- o diminuer le risque de rupture de soin

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'assistant social partage son temps entre l'unité SPID (50%) et l'EMΨPA (50%). Dans chacune des deux unités, il travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle (psychiatre, psychologues, cadre de santé, infirmiers, psychomotricien, secrétaire...).

Il travaille également en coordination avec les équipes intra-hospitalières du pôle PSYPA, les équipes de gérontopsychiatrie du secteur correspondant au domicile du patient, et le réseau gérontologique.

Il aide au développement des capacités du public concerné pour maintenir ou restaurer son autonomie.

Il mène des interventions susceptibles de prévenir ou de surmonter les difficultés sociales.

Il agit avec les personnes, familles groupes afin d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel.

Ce professionnel est pleinement associé aux réunions de l'équipe soignante. Lors des entretiens avec le patient et son entourage, il rassemble des informations afin de faire valoir les droits et les souhaits de l'utilisateur, contribuant ainsi à favoriser son insertion sociale et son autonomie, dans le cadre global du projet de soins et de vie. Sa connaissance du réseau social et médico-social lui permet d'assurer une interface entre les unités de soin et les partenaires sociaux et médico-sociaux.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

7.1. Intervention auprès du patient et/ou de sa famille et/ou son entourage

- Bilan de la situation sociale des patients, en relation avec leur entourage : ouverture ou maintien des droits, liens avec les différents partenaires impliqués dans la situation (CPAM, Conseil général, MDPH, mairie, CAF, services de tutelle, bailleurs, structures d'hébergement, organismes de maintien à domicile, associations...)
- Aide aux démarches administratives, information, orientation, accompagnement social, suivi des situations,
- Participation, au sein de l'équipe pluri-professionnelle, à l'élaboration du projet personnalisé du patient, avec évaluation psychosociale des besoins,
- Accompagnement social: conseils, orientation et soutien aux patients et à leur entourage, essentiellement dans le cadre de déplacements ou de visites à domicile,
- Aide au maintien à domicile ou dans les lieux de vie par la mise en place d'actions préventives ou curatives en vue du retour à domicile ou du placement,
- Rédaction de rapports sociaux (mesures de protection des biens par exemple) et de signalements,
- Rédaction de compte rendus et tenue du dossier social,
- Transmission des informations nécessaires au déroulement de la prise en charge dans le cadre des réunions d'équipe interne à l'unité,
- Travail de liaison avec les équipes médicales, paramédicales et sociales des différents services du pôle,
- Participation à l'élaboration du projet de soin et de vie
- Recherche d'établissement adapté, de lieu dit « de répit » et d'accueil de jour, accompagnement de la personne âgée et travail de relais,
- Saisie de son activité dans le logiciel Contexte.

7.2. Travail Institutionnel

- Dans les deux unités : participation aux réunions d'équipe, aux synthèses cliniques, aux formations....
- En articulation avec l'ensemble des assistants sociaux du pôle :
 - o accueil de stagiaires et tutorat,
 - o production d'un rapport d'activité annuel.

7.3. Coordination avec le réseau gérontologique

- Travail de partenariat avec les différents organismes sociaux (Conseil Général, CPAM...)
- Connaissance et travail de réseau auprès des structures médico-sociales et des services d'aides à domicile

7.4. Veille sociale

- Participation aux groupes de travail mis en place sur l'Institution (réunion des assistants sociaux, rencontres diverses : Vice Procureur de la République, service des tutelles...)
- Actualisation de la législation

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Capacités relationnelles avec des usagers en souffrance psychique, sens de l'écoute, dynamisme,
- Esprit d'initiative dans l'organisation et la mise en œuvre des interventions sociales et du projet social global du patient,
- Intérêt pour le travail en équipe pluri-professionnelle et attention portée au partage des informations utiles à la continuité du projet thérapeutique,
- Aptitude à établir des relations de travail avec les acteurs partenaires du soin psychiatrique et à maintenir un positionnement en interface entre le domaine social et le soin
- Capacité d'initiative, d'autonomie dans l'organisation et dans la mise en œuvre des actions tout en se référant au responsable hiérarchique de la structure.

- › Capacité d'analyse et de proposition,
- › Connaissance et respect du cadre légal de la fonction métier
- › Respect du traitement des informations recueillis dans le cadre du secret partagé.
- › Capacités à rendre compte de son activité.
- › Capacités de travail en réseau et en partenariat.
- › Adaptabilité
- › Intérêt pour la problématique du sujet âgé
- › Connaissances de la psychiatrie et/ou de la psychiatrie de la personne âgée seraient souhaitées

8.1. Formation souhaitée

- › Diplôme d'Etat d'Assistant du service social

8.2. Connaissances spécifiques attendues

- › Techniques d'entretien social,
- › Techniques de communication et de négociation,
- › Connaissances en droit social, du travail et de la famille,
- › Connaissance des populations à risque (précarité, vieillissement, addictions...),
- › Compréhension des fonctionnements institutionnels et groupaux,
- › Connaissance et utilisation des outils informatiques (messagerie et agenda Outlook, logiciels de bureautique ...)
- › Connaissances de la psychiatrie et/ou de la psychiatrie de la personne âgée seraient souhaitées
- › Permis de conduire indispensable

Dans le cadre de sa politique handicap, le Centre Hospitalier LE VINATIER est ouvert à toute candidature de professionnel porteur de handicap.

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX